

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21092 - 78ÈME ANNÉE

20% DES ADULTES RÉUNIONNAIS SONT PAUVRES SANS INTERRUPTION DE 2015 À 2018

« À La Réunion 20% des adultes sont pauvres sans interruption de 2015 à 2018. Soit 4 fois plus qu'en France métropolitaine. Avoir un emploi constitue la meilleure protection contre cette pauvreté persistante. La vie en couple joue elle aussi, un rôle protecteur, en atténuant les chocs sur les revenus du ménage, à la suite d'une perte d'emploi par exemple », a indiqué l'INSEE dans son communiqué, publié ci-dessous.

C'est l'un des principaux enseignements à tirer d'une étude sur « La pauvreté à La Réunion » commandée par le Département et ses partenaires, réalisée par l'Insee qui l'a présentée le 7 novembre à l'Hémicycle du Palais de la Source.

Les acteurs de l'action sociale à La Réunion, ainsi que les partenaires œuvrant avec le Département dans le cadre de la « Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté » dont l'Etat, la CAF et la Région, ont activement pris part à la conférence de présentation.

A cette occasion, la Vice-présidente du Département Augustine Romano a noté : « Il s'agit d'une démarche qui vise surtout à approfondir nos connaissances sur la pauvreté pour mieux la combattre. Durant la dernière décennie, le taux de pauvreté a beaucoup baissé, passant de 52% en 2010 à moins de 35% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté aujourd'hui. Nous avons besoin de savoir quels sont les publics les plus touchés ? Quels sont les mécanismes sociaux



et économiques qui font que nos concitoyens basculent dans la pauvreté ou, au contraire, qu'ils en sortent ».

Le directeur inter-régional de l'INSEE Loup Wolff et ses techniciens ont apporté plusieurs éléments de réponses aux interrogations : « D'une année à l'autre, 6% des adultes basculent dans la pauvreté et 7% en sortent. Les sorties de la pauvreté se font avant tout parce que l'on trouve ; ou on retrouve un emploi. Elles se font aussi fréquemment à la fin de la vie professionnelle qui se traduit le plus souvent qu'ailleurs, par l'attribution du minimum vieillesse, dont le montant est supérieur aux autres minima sociaux ».

Pour Augustine Romano : « Cette étude confirme aussi que l'enjeu de l'emploi reste prépondérant, tant en termes de dynamique de développement du territoire, qu'en termes de lutte contre la pauvreté ».

DES ÉLUS GUADELOUPÉENS DEMANDENT UN PLAFOND DU PRIX DES BILLETS D'AVION POUR LES RÉSIDENTS

Des parlementaires de Guadeloupe ont appelé les autorités parisiennes à un plafonnement du prix des billets d'avion dans les plus brefs délais sur l'ensemble des lignes entre les Outre-Mer et l'Hexagone.

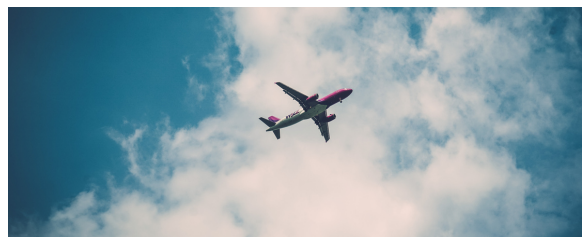
Les députés Olivier Serva, Max Mathiasin, Elie Califer, et la sénatrice Victoire Jasmin ont exhorté les autorités à mettre en place un plafonnement du prix des billets d'avion sur l'ensemble des lignes aériennes entre l'Outre-Mer et l'Hexagone sur le même modèle que ce qu'a suggéré le président de la CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique) pour les lignes Fort-de-France / Paris.

« En effet, la guerre entre l'Ukraine et la Russie a particulièrement impacté le marché du transport aérien, a fortiori, sur les lignes peu concurrentielles telles que celles qui desservent les territoires ultramarins. Les augmentations récentes fragilisent encore davantage le principe de la continuité territoriale déjà mis à mal avant la crise sanitaire et la guerre en Ukraine », ont indiqué les élus, cités par Karib'Info.

Ces derniers attestent que *« cette situation n'est plus supportable pour les concitoyens ultramarins qui entretiennent des échanges réguliers pour des raisons professionnelles et familiales entre l'Hexagone et leur territoire d'origine ».*

« C'est en ce sens que les parlementaires de Guadeloupe demandent la mise en place d'un dispositif de plafonnement du prix des billets d'avion en classe économique sur 6 mois à hauteur de 500 € pour l'ensemble des territoires d'Outre-Mer », concluent-ils.

De son côté, le député Elie Califer a interpellé dans une lettre adressée à Jean-François Carenco, lu mécontentement crois-



-sant des habitants.

"Je ne cesse d'être alerté par des guadeloupéennes et guadeloupéens sur la hausse excessive du prix des billets d'avion. En un an, celle-ci s'élève à plus de 20% ce qui, vous le devinez, n'est pas sans conséquence sur le budget des familles qui souhaitent se retrouver et, au demeurant, sur l'économie touristique de notre île".

Elie Califer a demandé l'intégration dans le débat sur les prix des billets d'avion, d'une réflexion sur le "Tarif Résident Outre-mer", similaire au "Tarif Résident Corse", instauré à la demande de l'Office des Transports de la Corse depuis le 25 mars 2020, sur la bases de certains critères fiscaux.

Le député a rappelé qu'*"avec un Antillais sur quatre et un Réunionnais sur sept qui vit en France hexagonale, on ne saurait imaginer plus longtemps que les ultramarins puissent échapper à un tel dispositif. Il permettrait aux plus précaires d'entre eux de ne pas renoncer à son droit à la famille".*

L'élus attend un débat dans les plus brefs délais, arguant que son courrier s'intègre dans *"le projet stratégique LADOM 2024"*. De plus, Elie Califer a indiqué sur les réseaux sociaux que *"cette demande prend sens dans la mesure où le gouvernement a récemment demandé à la SNCF de travailler sur un bouclier tarifaire pour limiter la hausse des billets de train et protéger les plus modestes"*.

LA ZONE EURO VA ENTRER EN RÉCESSION À LA FIN DE L'ANNÉE 2022

La Commission européenne a annoncé ce 11 novembre que la zone euro allait entrer en récession à la fin de l'année 2022, en raison des prix élevés de l'énergie, liés à la guerre en Ukraine, qui érodent le pouvoir d'achat des ménages.

«Nous avons des mois difficiles devant nous», a reconnu le commissaire européen à l'Économie, Paolo Gentiloni, lors d'une conférence de presse. Ce dernier a projeté prédit une contraction de l'activité sur le dernier trimestre de cette année et le premier de 2023, et donc une «récession» à la fois pour l'UE, la zone euro et «la plupart des États membres».

De fait, la progression du PIB l'an prochain a été fortement revue à la baisse, soit 0,3% pour les pays partageant la monnaie unique, contre 1,4% attendu jusqu'à maintenant, toutefois un retour de la croissance est attendu au printemps.

L'Europe est particulièrement touchée par les conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine. Elle *«fait partie des économies avancées les plus touchées, en raison de sa proximité géographique avec la zone de guerre et de sa forte dépendance aux importations de gaz en provenance de Russie»*, a souligné la Commission européenne dans un communiqué.

La reprise enregistrée depuis 2021, après la récession historique de 2020, a résisté jusqu'à cet été 2022 même si elle s'est ralentie. La zone euro a enregistré 0,2% de croissance au troisième trimestre, à la surprise générale. Ce qui explique la relève de 0,5 point sur la prévision pour 2022 à 3,2%. *«Mais le choc de la guerre est en train de prendre le dessus. L'inflation continue de dépasser nos prévisions, la forte érosion du pouvoir d'achat a fait chuter la confiance des consommateurs, comme celle des entreprises qui sont confrontées à des coûts de production élevés, des difficultés persistantes d'approvisionnement et un resserrement des conditions de financement»*, a souligné Paolo Gentiloni.

Dans le même temps, Bruxelles a revu à la hausse sa prévision d'inflation dans la zone euro pour 2023, à 6,1%, contre seulement 4% anticipés jusqu'ici.

La commission s'attend toutefois à ce que la hausse des prix commence à reculer après un point haut attendu fin 2022.

Sur l'ensemble de l'année 2022, Bruxelles présume une inflation plus forte que prévu à 8,5%, contre 7,6% précédemment. *«L'incertitude reste exceptionnellement élevée»* en raison de la guerre et pourrait conduire à des chiffres encore moins bons, a averti Paolo Gentiloni.

Les stocks de gaz sont suffisants pour le moment, mais l'arrêt quasi total des livraisons russes et l'impossibilité de compenser ce manque par des importations d'autres pays rendra la reconstitution des stocks plus difficiles pour l'hiver 2023/2024, a-t-il estimé.

«Si l'Europe échoue à se préparer correctement, les dégâts économiques pourraient être bien plus importants que prévu», a-t-il admis. Dans un scénario pessimiste, le PIB pourrait ainsi chuter de 0,9% en 2023 et l'inflation s'avérer bien plus persistante.

Les entreprises s'inquiètent des prix de l'énergie qui sont bien supérieurs en Europe à ce qu'ils sont aux États-Unis ou en Asie. Des usines et des projets d'investissements menacent de désertir l'UE, faisant craindre un décrochage économique. *«Ce risque de désindustrialisation existe»*, a indiqué le commissaire européen à l'Économie.

«Mais il ne me conduit pas à des prédictions catastrophiques, car les choix d'implantations industrielles dépendent de nombreux facteurs, pas seulement des prix de l'énergie», a-t-il précisé.

Ce dernier a cependant insisté sur la nécessité pour les 27 pays membres de l'UE de rester solidaires : *«si, en Européens, nous sommes capables de rester unis, nous pourrions surmonter cette période difficile avec succès et en ressortir plus fort»*.

L'Allemagne, première économie européenne, devrait enregistrer en 2023 la plus faible performance des pays de l'UE, avec un recul de 0,6% de son PIB, contre une croissance de 0,4% en France, de 1% en Espagne et de 0,3% en Italie.



EN MÉMOIRE DE PAUL VERGÈS

Ce 12 novembre 2022, il y a 6 ans, Paul Vergès nous quittait. Sa contribution à notre île, son dévouement inlassable au service du peuple Réunionnais, sont immenses. Nous lui devons beaucoup. Occasion comme chaque année, pour notre Parti, le PCR, de commémorer sa mémoire, par un dépôt de gerbe au cimetière paysager du Port.

Personne ne peut ignorer qu'au cours de sa longue carrière politique, Paul Vergès a mené la lutte aux quatre coins de l'île, dans toutes les communes sans exception, et dans les écarts les plus retirés de La Réunion. A ce propos et sans exagération, l'on peut dire que Saint-André est l'une des communes où Paul Vergès a mené ses plus grandes et dures batailles politiques. Il y a été d'ailleurs candidat à différentes occasions, dans les pires conditions, sous l'ère Michel Debré.

PAUL VERGES, MAIRE ET CONSEILLER GENERAL DE SAINT-ANDRÉ ! Si, à Saint-André, nombreux sont ceux qui ont encore en mémoire aujourd'hui, cette fameuse élection municipale du 6 mars 1983 qui a vu la victoire du maire sortant Jean-Paul Virapoullé, avec les conditions que l'on sait, face à Laurent Vergès avec 47 petites voix d'avance, beaucoup ont peut-être oublié, et la nouvelle génération l'ignore complètement, ce qui s'est passé dans leur commune, sous l'ère Michel Debré.

« Paul Vergès élu Maire et Conseiller Général de Saint-André » ! C'aurait pu être la UNE des journaux du lundi 22 décembre 1969. Mais le Pouvoir colonial en place en avait décidé autrement. En effet, tout avait été fait pour évincer les communistes et Paul Vergès aux

élections (municipale et cantonale) des 14 et 21 décembre, dans la circonscription de Michel Debré.

Rappelons que ces élections intervenaient après l'annulation de la municipale et cantonale partielle du 10 décembre 1967 qui avaient été marquées par des fraudes massives et des violences, avec entre autres l'assassinat d'Edouard Savigny. La consigne : Pas question d'une victoire de Paul Vergès ! Michel Debré, les Autorités, les Barau et consorts s'activeront pour atteindre cet objectif. Le Dr Sully Dubard dont l'élection avait été annulée sera poussé à la sortie par la Préfecture. Le candidat « officiel » pour la municipale sera Edelbert Nativel, comptable à l'usine de Bois-Rouge (de Barau) qui figurait sur la liste du Dr Dubard, et pour la cantonale, Jean-Paul Virapoullé, conseiller à la Chambre d'agriculture.

Hormis des intimidations et des tentatives de blocage du scrutin, le vote se déroulera d'une façon générale dans des conditions sensiblement meilleures que les précédentes consultations, grâce notamment à la présence et à l'action d'un Comité anti-fraude créé à l'occasion et qui deviendra l'ADNOE (Association pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales). Mais cela n'aura pas suffi. Michel Debré et les siens avaient une nouvelle fois réussi à atteindre honteusement le but fixé, empêcher la victoire électorale de Paul Vergès et des communistes. Il a manqué au fondateur du PCR, 291 voix à la municipale et 170 voix à la cantonale pour l'emporter. Mais quelle victoire politique ! Saint-André n'a pas oublié.

Le 21 Mars 1971, Paul Vergès est élu Maire du Port. La suite on la connaît.

Salut Camarade.

Paul Dennemont, PCR – Saint-André

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433